

Des collégiens prennent les commandes d'un ULM

Une quinzaine d'élèves du collège des Aigrettes ont passé leur brevet d'initiation aéronautique avant de s'envoler à bord d'un ULM.



Lors de leur second vol, les élèves ont pris les commandes de ce paramoteur pour se poser en douceur sur la plateforme de Trois-Bassins.

Chaque année, une centaine d'adolescents passent à la Réunion leur BIA, le brevet d'initiation aéronautique. Un premier pas dans l'univers de l'aviation qui permet ensuite de poursuivre l'apprentissage vers des brevets de pilotage. Ils le passent généralement en candidat libre ou au sein des rares collèges à proposer cette activité.

Cette année, le collège des Aigrettes, à Saint-Gilles, s'est lancé dans l'aventure. Il a permis à une quinzaine d'élèves de suivre tout au long de l'année la formation au BIA. Leur instructeur, Théo Variot, les a initiés chaque mercredi après-midi à l'aérodynamique, la météorologie, la navigation, la réglementation, l'anglais aéronautique ou encore l'histoire de l'air et de l'espace. « Certains élèves sont déjà passionnés par l'aviation, d'autres viennent pour découvrir cette discipline, précise Théo Variot. C'est un premier pas dans l'aéronautique. Il peuvent ensuite passer dès l'âge de 15 ans leur brevet d'ULM qui leur permet de voler en étant seul aux commandes. » La totalité des collégiens qui ont passé leur BIA ont obtenu le brevet.



Avant de s'envoler, les collégiens ont découvert le maniement d'une voile de parapente à travers un atelier de "gonflage de voile".

ATTERISSAGE EN DOUCEUR. La formation s'est accompagnée de deux expériences pratiques. Il y a quelques semaines, les adolescents ont effectué leur premier vol à bord d'un ULM multiaxes, un engin qui se rapproche des petits avions. Ils ont pu en prendre les commandes sous la surveillance de Théo Variot qui était à leurs côtés. Dimanche

13 juin, ils ont participé à une grande journée de découverte de l'aéronautique au sein de la plateforme Adventure Réunion Paramoteur de Trois-Bassins. La Fédération d'ULM a participé financièrement à la prise en charge de la journée.

Les adolescents ont observé le largage de deux parachutistes ayant sauté d'un

ULM à près de 2000 mètres d'altitude avant de discuter avec eux pour découvrir leur matériel et les techniques de chute libre. Ils ont également rencontré une équipe de la gendarmerie des transports aériens basée à Roland-Garros.

Le moment fort de la journée était un vol d'initiation en parapente à moteur. « Ils étaient accompagnés de leur instructeur du jour Sevan Blain. Les enfants ont découvert la sensation de vol au contact direct de l'air et les effets des mouvements liés au vent et à la convection sur le vol. Une fois en confiance, les apprentis pilotes ont rejoint le terrain, commandes en main, et stabilisé l'approche pour un atterrissage en douceur, toujours sous le contrôle de leur instructeur », explique Théo Variot.

Plusieurs collégiens ont décidé de poursuivre dans cette voie. C'est le cas de Maxime, en classe de 4e. « Mon fils est motivé pour continuer. Il était déjà passionné d'aviation. Leur instructeur Théo Variot a parfaitement su encadrer et passionner ses élèves », affirme Florence Rouy.

J.-Ph.L.



Dans le cadre d'une formation au BIA, des collégiens ont pris les commandes d'un ULM sous l'œil attentif de leur instructeur (photos Franck Clif & Noe Spinnewyn).

LE BIA MAINTENU, LE BIMER ARRIVE

La première expérience du BIA menée au collège des Aigrettes a convaincu l'équipe encadrante de sa valeur pédagogique. Christian Muniglia, le conseiller principal d'éducation, souligne "l'ouverture d'esprit" observée chez les élèves et leur évolution positive tout au long de l'année. "Les objectifs sont atteints", ajoute-t-il. Le collège est l'un des rares établissements à offrir l'opportunité de passer le BIA. Le principal a accordé des moyens financiers pour que la formation soit gratuite. Elle a été renouvelée pour la prochaine année scolaire. 13 élèves sur les vingt places proposées se sont déjà inscrits.

"Le BIA permet aux élèves de poursuivre dans cette voie en passant leur brevet ULM. La fédération aide financièrement les parents qui souhaitent accompagner leur enfant dans cette démarche. Le BIA donne des points bonus aux élèves qui veulent poursuivre dans la voie aéronautique après la 3e", précise Christian Muniglia. L'an prochain, le collège des Aigrettes organisera également la formation au brevet d'initiation à la mer, "un diplôme de découverte de la culture maritime et des métiers de la mer".